

INSCRIPTION SECTION EUROPÉENNE

A PARTIR DE LA CLASSE DE 1^{ÈRE}

Les élèves de première et terminale bac professionnel de notre établissement, quelle que soit la filière, ont la possibilité de choisir la Section Euro anglais ou Euro Espagnol. Cette opportunité leur permet d'avoir des heures de cours supplémentaires en langue et donc de renforcer leur maîtrise. En bac professionnel les élèves ont à l'emploi du temps 1h30 de langue en première et 2h00 en terminale. La Section Euro ajoute à cela 1h00 de langue avec un enseignant de cette langue et 1h00 de DELE (discipline enseignée en langue étrangère) : économie et physique chimie enseignés en anglais, économie et agronomie enseignés en espagnol. Ces heures d'euro anglais / espagnol permettent de favoriser l'oral et l'interaction, car il s'agit de petits effectifs.

Les objectifs essentiels des sections européennes sont de :

- construire des apprentissages dans la discipline non linguistique;
- renforcer l'attractivité des apprentissages des langues et améliorer les capacités langagières et linguistiques ;
- favoriser la conduite d'actions européennes telles que les mobilités proposées par notre établissement ;
- développer les apprentissages interculturels et l'éducation à une citoyenneté ouverte et solidaire.

Cette Section Euro est aussi un avantage quant à l'obtention du bac : en effet cette section fonctionne comme une option, les points au dessus de 10 comptent pour l'obtention du diplôme.

Section Euro ANGLAIS **ou** Section Euro ESPAGNOL

Information sur l'élève :

Nom : Prénom :

Classe :

Langue vivante LV1 : ANGLAIS ESPAGNOL

Fait à : Le :

Signature de l'élève :

Signature du responsable légal :

(Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé »)
